FICHE DE POSTE

RESPONSABLE DU PÔLE PATRIMOINE NATUREL
CONSERVATEUR DE LA RESERVE REGIONAL DE L'ILON

Domaine d'activité : Administration publique

Filière : Technique

Catégorie : A

Grade : Ingénieur ou ingénieur principal

Temps de travail : Temps complet soit 35h00 hebdomadaires

Lieu de travail : Maison du Parc à Saint-Rémy de Provence (13210)

Emploi permanent prévu au tableau des effectif du syndicat mixte. L'emploi peut être pourvu selon les règles statutaires de la fonction publique, recrutement, mutation ou par voie contractuelle.

CONTEXTE

Le Parc naturel régional des Alpilles a été créé en 2007. Il rassemble 17 communes sur le département des Bouches -du-Rhône. Il s'étend sur environ 51 000 ha et compte 47 000 habitants. Les nombreux inventaires et classements (Natura 2000 ZPS et ZSC, APPB, réserve naturelle, directive paysage…) reconnaissent dans le parc des patrimoines naturels et culturels remarquables et un territoire d'exception soumis à de fortes pressions.

A travers sa charte 2023-2038, les élus signataires ont défini un projet de développement durable du territoire qui joue un rôle essentiel dans la mise en cohérence, des diverses politiques publiques en matière de préservation du patrimoine naturel, des ressources, du paysage, de l'aménagement du territoire.

Le Parc naturel régional des Alpilles est gestionnaire de la réserve naturelle régionale de l'Ilon, propriété du Conservatoire du Littoral. D'une superficie de 180 ha, la réserve est un espace remarquable constitué de marais, forêts anciennes et de coussouls de Crau.

FINALITES DU POSTE

Sous l'autorité de la Directrice, le titulaire du poste contribue à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie du Parc en matière de biodiversité et de gestion des espaces naturels.

À ce titre, il exerce une double responsabilité :

- En qualité de **Responsable du Pôle Patrimoine naturel**, il pilote l'activité du pôle, anime l'équipe, contribue aux orientations stratégiques de l'établissement et assure la coordination des actions biodiversité portées par le Parc ;
- En qualité de **Conservateur de Réserve naturelle**, il garantit la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve, coordonne les actions de conservation, assure les relations avec les partenaires institutionnels et veille au respect des obligations réglementaires liées au classement de la réserve.

Par sa participation au Comité de direction, il contribue au pilotage global de l'établissement, à la transversalité des actions et aux décisions stratégiques.

ACTIVITES PRINCIPALES

A – Piloter le Pôle patrimoine naturel (35 %)

Définir et mettre en œuvre les orientations du pôle

- Décliner les orientations de la Charte du Parc et les décisions des instances.
- Élaborer la programmation annuelle et pluriannuelle du pôle.
- Assurer le suivi des objectifs, des moyens et des résultats.
- Contribuer à la définition de la stratégie biodiversité de l'établissement.

Manager l'équipe

- Encadrer et accompagner les trois agents du pôle.
- Organiser la répartition des missions et prioriser les activités.
- Conduire les entretiens professionnels.
- Favoriser la montée en compétences, la coopération et le travail transversal.

Participer au pilotage de l'établissement

- Participer au Comité de direction.
- Contribuer aux réflexions stratégiques et à l'organisation de l'établissement.
- Assurer l'interface entre le pôle Patrimoine naturel et les autres pôles.

Conserver une implication opérationnelle ciblée

- Assurer l'animation du Conseil scientifique.
- Piloter ou suivre directement certains projets structurants relevant de la biodiversité.
- Représenter le Parc dans les instances ou groupes de travail relevant de son domaine de compétence.

B - Assurer les fonctions de Conservateur de Réserve naturelle (65 %)

Piloter la gestion de la réserve

- Mettre en œuvre le plan de gestion de la réserve naturelle.
- Définir, programmer et coordonner les actions de conservation, de restauration et de suivi écologique.

- Veiller au respect des objectifs de conservation et des obligations réglementaires, en charge notamment de la police de l'environnement sur le site (commissionnement police de la nature)

Coordonner les partenaires

- Animer les relations avec les services de l'État, les collectivités, les propriétaires, les usagers, les scientifiques et les partenaires techniques.
- Préparer et suivre les instances de gouvernance de la réserve.
- Représenter la réserve auprès des réseaux professionnels.

Assurer le suivi administratif et financier

- Élaborer les programmes annuels d'actions.
- Préparer et suivre les budgets dédiés.
- Rechercher et mobiliser des financements.
- Assurer les bilans techniques et financiers.

Développer la connaissance et la valorisation

- Organiser les suivis scientifiques et les inventaires et valoriser les connaissances acquises
- Contribuer aux actions de sensibilisation, d'information et de communication en lien avec la réserve.

ACTIVITES ANNEXES

- Apporter une expertise biodiversité aux autres projets du Parc.
- Contribuer à l'élaboration des avis techniques de l'établissement.
- Participer à la préparation des dossiers présentés aux instances du Parc.
- Participer aux réflexions transversales au sein des groupes de travail, séminaires et instances du Parc et des réseaux : interparcs PACA, Fédération nationale des Parcs naturels régionaux.
- Assurer une veille réglementaire, scientifique et technique.
- Contribuer à la recherche de financements et au montage de projets partenariaux.
- Participer à l'évaluation de la charte du Parc.
- Participer ponctuellement aux manifestations et évènements organisés par le Parc ou ses partenaires.

COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

Savoirs

- Niveau d'études requis : BAC+5 dans un domaine scientifique en lien avec la nature (écologie, biologie, sciences de la vie et de la terre, etc.).
- Connaissance scientifiques et naturalistes, techniques de gestion d'un espace protégé.
- Connaissance de la réglementation du domaine de l'environnement.

- Connaissance du fonctionnement des réserve naturelle (fonctionnement juridique et administratif, environnement institutionnel et partenarial).
- Connaissance des finalités, contenu, modalités d'élaboration et d'évaluation d'un plan de gestion.
- Connaissance de l'organisation et de du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Maîtrise avancée et pratique courante des logiciels de bureautique et Systèmes d'Informations Géographiques (SIG).

Savoir-faire

- Management d'équipe.
- Pilotage stratégique.
- Suivis naturalistes.
- Conduite de projets complexes.
- Animation de réseaux et de réunions.
- Capacités rédactionnelles et de synthèse.

Qualités

- Leadership et capacité à fédérer.
- Qualités relationnelles, diplomatie ;
- Esprit d'analyse et de décision.
- Organisation du travail (rigueur, autonomie, délai, priorités) ; Ouverture d'esprit permettant l'élargissement et la mise en perspective des problématiques ;
- Adaptabilité et réactivité.
- Être force de propositions et d'innovation.
- Goût du travail partenarial et transversal.

Conditions particulières :

- Amplitude de travail pouvant varier selon les besoins du service

- Travail en extérieur dans une relative autonomie, manipulation de divers matériels et engins (travaux de terrain)